



Protocole 2013-2015

GT n° 11 Evolution de l'organisation interrégionale de la DSNA

Réunion n° 1/3 du 29 novembre 2012 à Athis-Mons :

L'objectif de ce GT est de proposer une nouvelle organisation de la DSNA afin de tenir compte des nouvelles contraintes en termes de baisse des effectifs (-100 ETP/an pendant 3 ans) et de déterminer les conséquences que cela implique.

L'administration précise en préambule qu'elle n'a pas à ce jour de schéma précis à proposer. Elle aimerait que soient abordées les questions suivantes :

- Que pourrait-être la structure de cette nouvelle organisation interrégionale ?
- Quel type de gouvernance à sa tête ?

Afin d'illustrer une évolution possible, on nous présente l'exemple des SNA/RP. Cela s'est traduit par une mutualisation des services administratifs et une plus grande coordination opérationnelle (services impactés du grand sud-ouest : CESNAC / CRNA-SO / SNA-SO / SIA / SNA-S).

Néanmoins, l'administration est incapable de nous dire quel a été le gain en terme d'ETP suite à cette réorganisation et nous promet de donner des chiffres pour la prochaine réunion.

L'administration précise ensuite les domaines fonctionnels susceptibles d'être impactés :

- fonctions supports (RH, finances, logistique, informatique de gestion)
- SMI
- Exploitation
- Technique
- environnement
- terrains F et G
- information aéronautique.

La réorganisation proposée pourrait donc se traduire par une réduction du périmètre de la DSNA (externalisation de services) et une mutualisation des moyens. Quel service serait abandonné ? A ce stade, l'administration ne donne pas de piste. De même, la question de taille et de fusion de SNA pourra aussi être sur la table. Cette réorganisation concerne potentiellement tous les services de la DSNA en métropole à plus ou moins long terme.

Reste également les questions d'interface avec la DO, la DSAC, l'exploitant, mais aussi la place du dialogue social dans cette nouvelle structure.

Lors des GT 11 suivants, FO veillera à ce que les personnels ne patissent pas de cette réorganisation de la DSNA, notamment les petites plates-formes qui aujourd'hui se sentent bien isolées. FO veillera également à ce que toute réduction du périmètre n'implique pas de mobilité forcée ou de surcharge de travail.

